Nos engagements sont clairs :

▶Les élu-es **s'engagent** à demander des comptes à la direction sur sa façon de gérer l'entreprise, sur sa politique de l'emploi.

▶Les élu-es **s'engagent** à développer au mieux et à gérer de façon transparente et égalitaire les Activités Sociales et Culturelles pour tous les salarié-es à partir de leur sixième mois dans l'entreprise puisque les salarié-es y contribuent dès leur arrivée.

▶Les élu-es **s'engagent** à organiser des sondages sur l'utilisation des budgets du CE et des référendums sur les grands dossiers sociaux soumis aux votes du CE ou à la signature des syndicats.

▶Les élu-es **s'engagent** à défendre l'ensemble des salarié-es, quel que soit leur contrat et à imposer le principe du « A travail égal, salaire égal »

▶Les élu-es **s'engagent** à défendre au mieux les conditions de travail, l'amélioration du temps de pause et combattre la modulation du temps de travail.

▶Les élu-es **s'engagent** à être transparent sur les comptes du CE via des experts et des tracts d'information.

▶Les élu-es **s'engagent** à renégocier avec la direction les moyens de fonctionnement du CE (heure de délégation...) afin d'être encore plus disponible pour les salarié-es.

Liste *SUD* au Comité d'Entreprise 1er collège

Titulaires	Suppléant-es
Catherine Moisan	Sandrine ROUSSEAU
Christelle DUSSOUL	Charles TOUCHARD
Sandra MANCEAU	Estelle CHATELET
Claire CHAUVEAU	Atila SUMIC
Lucie DUFOUR	Gabrielle BOBINET

Liste *SUD* au Comité d'Entreprise second collège

Titulaires	Suppléant-es
Fatma BOUBAKER	Annie JOARIS

Liste *SUD* pour les délégués du personnels 1er collège

Titulaires	Suppléant-es
Paul LEVY	Catherine MOISAN
Rachel ROUSCHAUSSE	Nathalie PEZANT
Céline LEBRETON	Lucie DUFOUR
Vanessa CELLIER	Christelle DUSSOUL
Gabrielle BOBINET	Claudine QUENTEL
Estelle CHATELET	Frédéric HOUSSARD

Liste *SUD* pour les délégués du personnels 1er collège

Titulaires	Suppléant-es
Stéphanie PIAU	Dominique SECOUE

Représentativité, une nouvelle démocratie sociale?

Il faut savoir que ces élections sont aussi décisives pour déterminer la représentativité de chacun des syndicats de l'entreprise. Seuls les syndicats ayant obtenu au moins 10% des voix des votants au premier tour de l'élection au Comité d'Entreprise seront reconnus par la direction comme interlocuteurs pour négocier des accords et auront donc des délégués syndicaux.

Si vous voulez être informé-es, consulté-es sur tous les accords et obtenir satisfaction à vos demandes SANS ETRE TRAHI-ES.

Une seule solution le vote SUD

Votons Sud! Solidaires

Le syndicat SUD 100 % indépendant

Depuis quelques années, Coriolis Laval fait figure de parent pauvre de notre groupe mais aussi dans le secteur des centres d'appel. Moins de droits que les collègues de Amiens ou que ceux des autres entreprises comme Virgin (Teleperformance) à quelques minutes de notre site.

Il n'y a pas de hasard à cela quand on sait l'excellent travail de collaboration réalisé entre la direction et la CFDT depuis les dernières élections. Aucune des promesses engagées par cette dernière n'a été tenu, à commencer par la dénonciation de l'accord demodulation du temps de travail.

Pour *SUD*, il est important de mettre un coup de pied dans la fourmilière et de défendre nos emplois comme nos intérêts de salarié-es. Ce n'est pas mettre en danger l'entreprise puisque la plus part de nos revendications existent soit à l'intéreieur du groupe soit chez nos concurrents.... Ensemble changeons les choses !

Site internet : http://www.sudptt.org/centresappels - Mail : sudptt@sudppt.fr
Contact téléphonique : 06 83 76 00 72

Pour un CE au service de tous les salarié-es

Des élu-es toujours à vos côtés pour imposer la transparence !

Le 7 octobre prochain, les salarié-es de Coriolis éliront leurs représentant-es au Comité d'Entreprise et leurs Délégué-es du Personnel. Pour ***SUD***, cette élection **doit être aussi un référendum où chaque salarié-e pourra se prononcer sur le bilan de l'action des syndicats...** Il faudra choisir entre un syndicalisme au service des salarié-es, ou un syndicalisme au service d'une minorité qui s'octroie des privilèges... et suit depuis des années la direction.

Nous, nous avons choisi... c'est le camp des salarié-es !
Notre ligne directrice pour les années à venir :
« Solidaires – Unitaires – Démocratiques »

Faisons pencher la balance pour imposer nos choix au service des salarié-es !

Au delà du bla-bla électoral, vous avez pu malheureusement constater qu'il y a encore pas mal de choses à améliorer, tant dans la défense du personnel que pour les acquis sociaux de chacun-e... **Or, cela passe par un Comité d'entreprise, un syndicat et des élu-es actifs et démocratiques. Pour nous c'est possible... et nécessaire !**

Pour *SUD*, c'est l'heure d'un changement radical tourné à 100% vers l'intérêt des salarié-es. Pour *SUD*, il est temps de redistribuer les cartes au sein des syndicats et de casser tous les monopoles de clans (surtout quand ils sont en faveur de la direction comme actuellement) afin que chaque salarié-e puisse être représenté-e. C'est dans ce sens que nous avons construit une liste représentant tous les métiers de l'entrepise, des deux sites de Laval.

Notre vision du syndicalisme et d'un comité d'entreprise transparent repose sur :
▶Des comptes-rendus des réunions et une information régulière, complète et transparente.
▶Un débat démocratique sur l'utilisation de l'argent du CE avec toutes et tous les salarié-es.
▶Une lutte sans relâche pour défendre l'intérêt de tous les salarié-es.

C'est dans ce sens que nous vous présentons une équipe pleine de motivations et de disponibilité. Etre actif pour nous : c'est prioriser la défense des salarié-es sur leurs droits individuels et collectifs, être dans notre rôle de contrôle de choix économiques de la société et assurer une bonne gestion des Activités Sociales et Culturelles. **Voter SUD, c'est faire le choix d'une équipe qui n'abandonnera pas en-cours de mandat ses engagements et qui est 100% indépendante de la direction.**

Des activités sociales et culturelles pour toutes et tous !

Si le syndicat *SUD* devient majoritaire au CE nous comptons modifier les habitudes du CE pour que celui-ci soit totalement au service des salarié-es. Pour cela, nous prendrons le temps de faire des sondages réguliers. Cela passera aussi par l'obtention d'une augmentation de son budget, afin qu'une vraie politique sociale et culturelle puisse être menée par le CE. Pour l'obtenir, il faudra instaurer un autre rapport de force avec la direction et un minimum d'unité syndicale... A l'heure actuelle, ce n'est pas possible mais votre vote peut aussi changer tout cela !

Rien ne se fera sans vous, nous avons des propositions qui s'attachent à la qualité des prestations, à des valeurs d'innovation et de solidarité :
▶**Culture et Loisirs** : favoriser un plus grand choix de loisirs, développer la billetterie spectacles et cinémas, mais aussi proposer des événements culturels de proximité ou l'aide à la pratique d'un sport ;
▶**Formation :** Dans le même sens nous pensons que le CE doit être moteur sur cette question essentielle dans nos métiers. Nous organiserons avec les organismes des permanences, un accompagnement plus poussé, ainsi qu'une communication précise sur vos droits.
▶Nous mettrons en place une **consultation** pour voir ce que nous pouvons améliorer, arrêter ou mettre en place
▶**Voyages** : Nous privilégierons la mise en place de chèques vacances, afin que l'argent du CE soit mieux réparti et nous prendrons en compte plus particuliérement les plus faibles revenus. Nous favoriserons les locations à prix «C.E.» véritablement avantageux.

Peut-être trouvez-vous cela léger car d'autres vous offrent la lune (sans lendemain), mais nous insistons sur le fait qu'une consultation aura lieu dès le premier mois après l'élection afin de vous proposer des choix !

Argent du CE et démocratie : le pouvoir aux salarié-es !

Trop souvent le rôle économique des Comités d'Entreprise est négligé. C'est pourtant un outil qui permet de donner un contre-pouvoir aux salarié-es face à une Direction de combat, prête à tout pour assurer une profitabilité maximale et augmenter les dividendes des actionnaires, **sacrifiant ainsi au passage nos emplois, nos salaires et nos conditions de travail !**

Selon la loi, les CE doivent être informés et consultés sur :
▶L'organisation, la gestion et la marche générale de l'Entreprise,
▶Les mesures affectant directement les personnels (emplois, restructurations, durée du travail et conditions de travail, formation professionnelle, etc..).

Pour ***SUD***, le C.E doit, plus que jamais, jouer pleinement le rôle de «contre-pouvoir» économique, en s'opposant notamment aux décisions qui fragilisent notre avenir. Ce rôle doit aussi permettre de vérifier ou passe l'argent que nous avons gagné en prenant les appels et dont nous ne voyons jamais la couleur...

Avec ***SUD*** majoritaire au CE, l'entreprise ne pourra plus faire ce qu'elle veut !

Nous exigerons la création d'un comité de groupe. De plus, la direction devra informer les élu-es avant toute réorganisation, consulter et donc recueillir un avis avant tout projet important, justifier ses orientations, écouter les contre-projets éventuellement proposés par nos équipes. **Il ne s'agit pas de faire couler la boîte comme d'autres syndicats tentent de vous le faire croire, mais tout simplement de privilégier l'emploi et les salarié-es plutôt que les bénéfices qui ne vont qu'à une minorité depuis des années...**

Bien entendu nos élu-es tiendront de permanences régulières et vous renderont compte des débats du CE ainsi que des votes via un bulletin intitulé (TransparenCE).

Pour nos droits et nos conditions de travail !

A Coriolis, les entretiens disciplinaires sont nombreux et pas toujours très logique... Il est clair que le climat social c'est plus que rafraîchi depuis les dernières élections.

La défense des salarié-es repose bien souvent sur trop peu de personne et il est clair qu'aujourd'hui la direction impose bien souvent ses choix sans respecter le code du travail ou tout simplement le respect minimum qu'on doit à tous les salarié-es.

Il nous faut donc des délégué-es combatifs et tenaces, qui n'aient pas peur de mettre la direction au pied du mur ! Il nous faut des délégués efficaces, capables de saisir les autorités administratives, pour faire respecter nos droits : temps de travail non payé, remise en cause des congés, sanctions disciplinaires abusives, licenciements sans causes réelles et sérieuses, harcèlement au travail, stress, planifications non adaptées, les cadences de production dementielles ...

Les délégué-es ***SUD*** seront nos meilleurs défenseurs, au cœur des luttes, au cœur des services. Comme vous avez pu le constater, ils informent le plus régulièrement possible le personnel pour engager l'action revendicative, en favorisant l'unité et la démocratie. Les délégué-es ***SUD*** sauront aussi organiser les pressions collectives nécessaires, pour obtenir des reponses satisfaisantes aux réclamations du personnel.

Pour faire respecter les droits de chaque salarié-es, vos DP :

-> Assureront une représentation et une défense systématique de tous les salarié-es (demandeurs) lors des entretiens préalables à sanction ou licenciement,

-> Apporteront leurs expertises juridiques sur des contestations de sanctions disciplinaires ou reconnaissance du droit du personnel (salaires, litige sur le contrat de travail, etc...). Ils monteront les dossiers aux prud'hommes ou au Tribunal de Grande Instance. Nous avons dejà pu obtenir des victoires importantes pour certain-es salarié-es.
-> Afin que tous le monde puissent faire respecter leurs droits nous ferons des tracts ou seront resumees les reponses de la direction
-> **Fiche de droit** : Nous nous engageons aussi a faire des fiches de droits comme nous l'avons déjà fait dans notre journal Hot Tension.
-> Nous ferons passer des feuilles de questions pour que chacun puisse avoir la **possibilité de poser des questions tous les mois.**

Fédération syndicale des activités postales et de télécoms - 25/27, rue des envierges - 75020 - Paris - tél. 01 44 62 12 83 - Courriel sudptt@sudptt.org - Internet www.sudptt.org/centresappels/